

Editer un fond de plan de masse avec cadastre.gouv.fr

Etape 1 - Connexion

Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après : <u>https://cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do</u>

Etape 2 - Adresse

Recherche par l'adresse postale

Saisissez les informations demandées, puis validez :



OU recherche par les références cadastrales

Cliquez sur l'onglet indiqué ci-dessous :



Saisissez les informations demandées, puis validez :

MA RECHERCHE		
Ville, Commune	ex : Rennes, Paris 9	
Code Postal		
Département	Choisir ex : Essonne, Côte-d'Or	
Par parcelle		3
Préfixe 000 ex : 000, 011	Section N° de parcelle Liste des sections ex : A, AD	
O Par feuille cadastrale		3
	Afficher 10 résultats par page	
	G REINITIALISER	RECHERCHER
éfixe (par défaut, taper « 000	») Section Nu	iméro de parcell

Etape 3 – Affichage du plan

Cliquez sur « Voir (gratuit) » indiqué dans l'encadré ci-dessous :



Vous obtiendrez ensuite une vue de la parcelle :



Etape 4 – L'échelle

Pour établir l'échelle cliquez sur les curseurs indiqués, celle-ci s'affichera lorsque vous placerez votre souris ici :



- Choisissez une échelle adaptée à votre parcelle. L'intégralité de votre parcelle doit être visible. Ceci afin de pouvoir par exemple, dessiner avec des côtes, les travaux à réaliser (extensions, annexe ou sur l'existant).
- Si votre parcelle est trop grande, vous pouvez envisager un premier plan de la parcelle pour dessiner votre projet de travaux. Et un second plan plus proche pour coter vos travaux.

NB : Si vous choisissez une échelle au 1 : 500, 1 cm sur le plan revient à 500 cm à distance réelle. De même pour une échelle au 1 : 1000, 1 cm équivaut à 1000 cm à distance réelle.

Etape 5 – Impression

Pour imprimer le plan cadastral, cliquez sur « imprimer » (1), puis sur « Paramètres de l'impression en mode outil avancés » (2) :



Après avoir cliqué sur « Paramètres de l'impression en mode outils avancés », choisissez « imprimer un extrait du plan » indiqué ci-dessous :



Vérifiez que votre échelle est bien celle appliquée à l'étape 4. Dans le cas contraire, modifiez l'échelle en déroulant la barre indiquée ci-dessous :



Si votre plan vous convient, vous pouvez le convertir en PDF et l'imprimer en cliquant sur l'onglet indiqué :



Ensuite, un nouvel onglet s'affiche, celui-ci contient la version **PDF** du plan de masse :



- Edition Atteindre Favoris Nouvel onglet Ctrl+T Ctrl+K Dupliquer l'onglet Nouvelle fenêtre Ctrl+N **DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES** Nouvelle session Le -trl+0 Ouvrir... pa C[Modifier EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Enregistrer sou Ctrl+S Pĉ Fermer l'onglet Ctrl+** Ce Mise en pag 81 Ctrl+P Imprimer. 81 Envoyer tél Importer et exporter.. ptg Propriétés Quitter Echelle d'origine : 1/500 Ce Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 25/04/2019 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC44 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics 1638700 $\mathbf{J}\mathbf{U}\mathbf{D}$ 28 92 Pas Henri TV 280 **.**173
- Cliquez sur « fichier » pour « enregistrer » ou « imprimer » le plan :

Etape 6 - Dessiner les travaux à réaliser

- Pour dessiner les projets de travaux, vous pouvez :
 - Utiliser un logiciel adapté (word, paint, inkscape, etc.)
 - **Dessiner à la main**, directement sur le plan de masse imprimé
- Selon votre dossier, **plusieurs éléments devront apparaitre** sur le plan de masse :
 - Les constructions existantes et les aménagements extérieurs (ex : terrasse, véranda, piscine, etc.)
 - Un dessin représentatif du projet de travaux
 - o Les limites du terrain et ses clôtures
 - L'accès au terrain (allées portail, etc.)
 - Les plantations
 - Les réseaux existants ou à créer
 - Les différentes distances et/ou les surfaces

NB : Si vous choisissez une échelle au 1 : 500, 1 cm sur le plan revient à 500 cm à distance réelle. De même pour une échelle au 1 : 1000, 1 cm équivaut à 1000 cm à distance réelle.